

2469
2574

République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi



**MINISTRE DE LA FAMILLE, DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA
SOLIDARITE NATIONALE**



**SEMINAIRE REGIONAL
« IMPLICATION DES FEMMES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
DANS LA MISE EN OEUVRE DU NEPAD »**

**TERMES DE REFERENCE
DU CONSULTANT FACILITATEUR**

-
DOMAINE SPECIFIQUE DU NEPAD : « Accès aux Marchés »

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Historiquement, le NEPAD, est le fruit de la fusion, en janvier 2001, du Plan OMEGA promu par le Président Wade et du Plan Africain du Millénaire (MAP) conçu par les Présidents Obasanjo, Mbeki et Bouteflika. Le Sommet de l'OUA de juillet 2001, à Lusaka, a approuvé la fusion des deux initiatives, ci-dessus, pour former la Nouvelle Initiative Africaine (NIA). Enfin, en octobre 2001, au Sommet du G15 africain à Abuja, ce nouveau programme a été rebaptisé Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

L'objectif général du NEPAD est de résoudre la crise structurelle à laquelle sont confrontés les pays africains, en améliorant ainsi le potentiel de développement de sa population. Le NEPAD donc, est un plan continental alternatif pour réduire la pauvreté et promouvoir le développement humain, économique et social des pays africains.

Plutôt que de dépendre uniquement de la communauté internationale pour l'aide au développement, les Etats africains ont décidé de résoudre leurs déficits structurels, en développant des programmes dans dix domaines spécifiques prioritaires, et qui sont :

- (i) la gouvernance politique ;
- (ii) la gouvernance économique ;
- (iii) les infrastructures ;
- (iv) l'éducation ;
- (v) l'agriculture ;
- (vi) l'environnement ;
- (vii) l'énergie ;
- (viii) les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ;
- (ix) la Santé ;
- (x) et l'accès aux marchés.

Sur le plan organisationnel le NEPAD, est dirigé par un Comité de mise en oeuvre, comprenant les Présidents du Sénégal, du Nigeria, de l'Afrique du Sud, de l'Egypte et de l'Algérie. Ce Comité est présidé par le Président Obasanjo du Nigeria. Le NEPAD est également assisté par un Comité Directeur comprenant divers Chefs d'Etat et un Secrétariat basé à Pretoria, en Afrique du Sud.

Le financement du NEPAD sera réalisé par la mobilisation de fonds à l'intérieur de l'Afrique, et notamment les contributions directes des Etats africains, ainsi que des ressources collectées auprès du secteur privé africain. Des ressources extérieures sont également mobilisées à travers la coopération avec les pays du G8 et de l'OCDE, ainsi que l'implication du secteur privé international. Les banques africaines, les organisations financières internationales telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international et les Agences du Système des Nations Unies sont aussi sollicitées, en particulier pour l'application de mécanismes financiers novateurs.

Enfin, les objectifs du NEPAD vont surtout appuyer les programmes régionaux qui profiteront à un maximum de pays. Les Chefs d'Etat africains sont désormais conscients qu'une approche par un seul pays n'est pas efficace ; l'intégration économique, politique et culturelle à l'échelle continentale est la seule solution viable pour résoudre les problèmes auxquels est confrontée l'Afrique, tels que le sous développement la pauvreté et les situations de conflit.

Le NEPAD apparaît ainsi comme un instrument incontournable de développement pour l'Afrique. Cependant, les femmes africaines et experts du développement ont reconnu, à travers des fora et séminaires, que leurs préoccupations et besoins spécifiques n'ont pas été prises en compte dans le NEPAD. Dès lors, elles ont réaffirmé l'urgence de prendre des mesures correctives afin que la contribution des femmes et leur implication effective à la mise en œuvre du NEPAD soit prise en compte de manière concrète et visible.

Se saisissant de cette préoccupation, Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal a bien voulu décider de la tenue, à Dakar d'un séminaire sur « l'implication des Femmes de l'Afrique de l'Ouest dans la mise en oeuvre du NEPAD ».

Dans ce cadre, le Chef de l'Etat a confié le pilotage de cette importante rencontre sous-régionale à Monsieur Cheikh Tidiane GADIO, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, et à Madame Awa GUEYE KEBE, Ministre de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale.

Cette décision du Chef de l'Etat sénégalais est à saluer, car elle offre aux femmes l'opportunité d'explicitier les questions de genre dans la stratégie d'intervention du NEPAD et d'y apporter les correctifs nécessaires. La finalité recherchée étant de pouvoir identifier les opportunités offertes par les différents domaines du NEPAD et de mettre à contribution les potentialités des femmes à travers la formulation d'actions concrètes.

II. OBJECTIF DU SEMINAIRE

L'objectif du séminaire est de créer les conditions d'une pleine implication des femmes dans la mise en œuvre et le suivi du NEPAD. Autrement dit, il s'agira de réfléchir sur les objectifs, les stratégies, les actions, les mécanismes et les projets permettant d'assurer non seulement la prise en compte effective des préoccupations des femmes mais aussi de déterminer les modalités de leur participation dans ce processus.

III. RESULTATS ATTENDUS DU SEMINAIRE

De ces assises, il est attendu :

1. Un plan d'action sous-régional Genre et NEPAD.
2. La définition d'un mécanisme sous-régional de mise en œuvre, de coordination et de suivi du plan d'action Genre et NEPAD.
3. La déclaration des Ministres sur l'implication des femmes dans le NEPAD

IV. METHODOLOGIE DU SEMINAIRE

4.1. Activités prévues avant le séminaire

- (i) Elaborer des communications thématiques sur les domaines prioritaires du NEPAD.
- (ii) Organiser, du 09 au 11 mars 2004 , un pré-séminaire d'élaboration du projet de plan d'action Genre et NEPAD, d'une proposition de mécanisme et d'un projet de déclaration des ministres qui seront soumis à l'examen des participants lors du séminaire.

4.2. Démarche méthodologique du séminaire

Les travaux du séminaire prévu du **14 au 16 avril 2004** seront structurés en séances plénières et en ateliers.

La plénière :

Quatre séances sont prévues :

- Cérémonie d'ouverture
- Communications introductives
- Présentation et adoption du plan d'action et de la Déclaration
- Cérémonie de clôture incluant l'adoption du rapport final

Les travaux d'atelier :

Les participants seront répartis en trois ateliers pour examiner le projet de plan d'action, la proposition de mécanisme et le projet de déclaration. A l'exception des domaines liés à la bonne gouvernance qui, du fait de leur caractère transversal, feront l'objet de propositions de mesures dans le projet de plan d'action, il est prévu une communication introductive par une personne-ressource sur chaque domaine spécifique du NEPAD avant lesdits travaux d'atelier.

Au total, huit (08) consultants seront recrutés avec le soutien financier du PNUD pour appuyer le MFDSSN dans l'organisation de ce séminaire régional.

V. MANDAT DU CONSULTANT CHARGE DU DOMAINE « Accès aux Marchés »

La personne ressource sera recrutée pour :

1. élaborer une communication qui sera structurée comme suit :

- Poser en introduction la problématique du genre dans le domaine « Accès aux Marchés »;
- Identifier les opportunités offertes aux femmes dans le cadre du domaine spécifique «Accès aux Marchés » ;
- Mettre en évidence les potentialités des femmes par rapport à ce domaine ;
- Proposer des orientations stratégiques pour faciliter l'implication des femmes dans la mise en œuvre du domaine «Accès aux Marchés » du NEPAD ;
- Décliner les orientations en objectifs et actions prioritaires ;
- Identifier clairement les résultats attendus et les indicateurs de performance ;

2. Elaborer en commun avec les autres consultants le projet de Plan d'Action y compris le Mécanisme de Suivi et de Coordination de la mise en œuvre dudit Plan d'Action (1^{er} draft)

3. Participer à la présentation par les consultants du projet de Plan d'Action (1^{er} draft) pendant le pré séminaire

4. Intégrer les observations portées sur le projet de Plan d'Action (2^{ème} draft) au cours du pré séminaire

5. Participer à la présentation par les consultants du projet de Plan d'Action (2^{ème} draft) pendant le séminaire régional

SEMINAIRE REGIONAL
« IMPLICATION DES FEMMES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
DANS LA MISE EN OEUVRE DU NEPAD »

PROGRAMMATION DES ACTIVITES

Activités	Echéances	Observations
Recrutement des personnes ressources	Au plus tard le 06/02/04	Bailleurs : PNUD Suivi : UNIFEM/ MFDSSN
Suivi organisation MFDSSN <ul style="list-style-type: none"> - Relance des invitations - Saisine de la société civile pour une contribution aux échanges autour du thème - Mobilisation ressources disponibles, - Recherche et mobilisation ressources additionnelles - Confection sacs - Mobilisation sociale (ouverture et clôture) - Préparation des discours PR/PM/MFDSSN - Couverture médiatique 	A partir du 06/02/04	Coordination : MFDSSN/DF avec l'appui de comités ad hoc
Suivi organisation avec MAE <ul style="list-style-type: none"> - liste participants - réservation hôtel - confection des badges - transport local (location bus et mobilisation parc présidence) - planning accueil 	A partir du 06/02/04	Service des conférences
Suivi Activités connexes avec les Ministères en charge de la Culture et du Tourisme	A partir du 06/02/04	Ministères chargés de la culture et du tourisme
Elaboration de la communication par le consultant sur le domaine spécifique	Du 10 au 20/02/204	A faire parvenir au plus tard le 20/02/04
Elaboration en commun par les consultants du projet de Plan d'Action y compris le mécanisme de suivi	Du 23 au 26/02/04	Dépôt au plus tard 27/02/04